

Les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires soulignent les efforts déployés pour développer le commerce avec la Chine

Ottawa, Ontario – 4 décembre, 2017 – Le premier ministre Trudeau a rencontré aujourd'hui le premier ministre Li Keqiang à Beijing pour discuter de l'amélioration des relations commerciales entre le Canada et la Chine. L'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA) considère que cet engagement de haut niveau du Canada avec la Chine est positif pour les agriculteurs, les transformateurs et les exportateurs de produits agroalimentaires tournés sur la croissance.

“Le Canada doit être plus engagé avec la Chine, pas moins”, a déclaré le président de l'ACCA, Brian Innes. “Nous sommes encouragés que les discussions en vue d'un accord commercial avec la Chine se poursuivent.”

Des discussions exploratoires concernant un accord potentiel entre le Canada et la Chine ont débuté en septembre 2016 et Ottawa a récemment conclu les consultations. L'ACCA a présenté un exposé détaillé sur la façon dont un meilleur accès à la deuxième plus grande économie du monde aidera à accroître les exportations agroalimentaires du Canada, l'ACCA représentant plus de 90% des exportations agricoles et agroalimentaires du Canada qui dépassaient 55 milliards de dollars en 2016.

“Une meilleure relation commerciale avec la Chine nous aidera à atteindre l'objectif du gouvernement de réaliser 75 milliards de dollars d'exportations agroalimentaires d'ici 2025”, a déclaré M. Innes. “Il est difficile de voir comment nous pouvons atteindre cet objectif sans éliminer les droits de douane et les barrières non-tarifaires auxquels sont confrontées nos exportations vers la Chine.”

La Chine est le deuxième partenaire commercial du Canada après les États-Unis, et les exportations agroalimentaires canadiennes sont parmi les plus importantes en valeur, estimées à 6 milliards de dollars par année. Ce commerce se produit malgré des droits de douane sur les produits agroalimentaires qui sont presque le double de ceux appliqués aux autres produits.

Alors que la Chine développe son autosuffisance alimentaire dans certains domaines, elle est devenue un acheteur important dans d'autres et le pouvoir d'achat de sa population continuera à augmenter la demande. Un accord éliminant les droits de douane et traitant des barrières non tarifaires aiderait les exportateurs canadiens à être compétitifs et à accroître leurs exportations.

“Notre succès en Chine dépend en grande partie de la capacité du Canada à ouvrir des portes sur ce marché”, affirme M. Innes.

La Chine a déjà montré sa volonté de libéraliser le commerce de l'agroalimentaire avec des pays comme la Nouvelle-Zélande et le Chili, et les retombées se sont avérées substantielles. La Chine a également conclu un accord de libre-échange avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui inclut le Vietnam, la Malaisie et l'Indonésie. La Chine négocie actuellement un accord de libre-échange trilatéral avec le Japon et la République de Corée et fait partie du Partenariat économique régional global (RCEP), un accord économique régional en cours de négociation entre l'ASEAN et l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Corée du Sud.

L'ACCA craint que le Canada ne soit laissé pour compte s'il n'accélère pas le rythme de ses négociations. Alors qu'Ottawa est actuellement impliqué dans un certain nombre de négociations commerciales, y compris l'ALENA et le PTP11, l'Australie a conclu trois accords de libre-échange en un an, y compris son accord avec la Chine.

“La Chine est en passe de devenir le plus grand importateur agroalimentaire du monde d'ici 2020, c'est un fait auquel nous devrions prêter attention”, dit Innes. “Nous sommes dans une position idéale pour aider à répondre aux besoins de la Chine, être un fournisseur de choix serait une véritable aubaine pour nos emplois et notre économie nationale.”

Innes a mis en garde que des discussions commerciales avec la Chine ne sauraient remplacer un accord du Partenariat transpacifique progressiste et global (TPP11), que le Canada doit conclure, particulièrement à la lumière de la participation du Japon. Le Japon est le troisième plus grand marché du Canada en Asie et des concurrents comme l'Australie et le Chili ont déjà des accords de libre-échange avec le Japon. Le Japon a récemment conclu un accord de partenariat économique avec l'Union européenne - il réduira de 85 pour cent les droits de douane japonais sur les produits agricoles et alimentaires européens lorsqu'il entrera en vigueur.

Pour information:

Claire Citeau

Directrice générale, ACCA

cciteau@cafta.org 613-560-0500

À propos de l'ACCA

L'ACCA est la voix des exportateurs agroalimentaires du Canada. Les membres de l'ACCA représentent 90 pour cent des exportations agricoles et agroalimentaires du Canada, lesquelles atteignent plus de 55 milliards de dollars annuellement. L'activité économique des membres de l'ACCA génère environ un million d'emplois dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments. Une partie importante de ces emplois n'existerait pas sans accès concurrentiel aux marchés mondiaux. Les membres de l'ACCA représentent des producteurs agricoles, des transformateurs et des exportateurs de secteurs qui dépendent du commerce international, notamment ceux du bœuf, du porc, des céréales, des oléagineux, du soya, des légumineuses, du malt, du sucre et des produits transformés.

www.cafta.org

Pour en savoir plus:

Dans son mémoire au gouvernement fédéral, l'ACCA a demandé l'élimination des tarifs douaniers chinois sur les produits agroalimentaires, des droits qui sont presque le double de ceux appliqués aux autres produits. L'ACCA a également noté comment inclure des mécanismes pour traiter les barrières non tarifaires telles que l'application incohérente de la réglementation, la lenteur de l'administration douanière et l'application discriminatoire de la taxe sur la valeur ajoutée de la Chine sur les produits importés.

En février dernier, l'ACCA a publié un document d'orientation intitulé [À la conquête de la Chine](#), dont voici quelques points saillants :

- En 2015, les exportations canadiennes de produits agroalimentaires et de fruits de mer vers la Chine représentaient 10 pour cent du total de nos exportations agroalimentaires. Ces exportations ont augmenté de 10 pour cent entre 2013 et 2014 et ont représenté en moyenne 13 pour cent de croissance annuelle au cours de la dernière décennie, comparativement la moyenne annuelle de trois pour cent pour la croissance générale dans cette catégorie.
- Dans le cas de nombreuses denrées, comme les oléagineux et le sucre, la production chinoise ne peut satisfaire à la demande. La réduction de tarifs ou l'augmentation des contingents tarifaires donneraient à l'industrie canadienne la possibilité de répondre à cette demande.
- Des communications sur une base régulière entre les gouvernements chinois et canadien concernant l'offre et la demande pourraient améliorer la capacité d'anticiper la demande pour les exportateurs canadiens.
- Dans le cas du blé, qui est assujéti à un contingent tarifaire, toute mesure visant à encourager la Chine à augmenter son taux d'utilisation des contingents tarifaires (qui est actuellement de neuf pour cent seulement) pourrait accroître les exportations canadiennes de ce produit.
- Remédier aux barrières non tarifaires, notamment en ce qui a trait à l'irrégularité des règles et des normes, et inciter la Chine à respecter les normes reconnues internationalement, pourraient réduire les coûts d'exportation et accroître les échanges commerciaux dans certains secteurs, surtout ceux du porc et du bœuf.
- L'amélioration des procédures administratives douanières pourrait grandement réduire les coûts et améliorer la prévisibilité pour les exportateurs.